

Thésaurus Envirodoq. Gérard Nobrégas en collaboration avec
Informatech France-Québec. Montréal, Informatech
France-Québec, 1980. 437 p.

Lise Mongeau et Diane Sauvé

Volume 27, numéro 3, septembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053814ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053814ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mongeau, L. & Sauvé, D. (1981). Compte rendu de [*Thésaurus Envirodoq*. Gérard Nobrégas en collaboration avec Informatech France-Québec. Montréal, Informatech France-Québec, 1980. 437 p.] *Documentation et bibliothèques*, 27(3), 130–132. <https://doi.org/10.7202/1053814ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

proportion soit de 1 à 4 au niveau de la production de ces mêmes banques. L'auteur poursuit en dressant un tableau plus détaillé de la situation des banques de données économiques aux États-Unis puis en France.

Le troisième article fait le point sur les divers organismes au moyen desquels s'organise l'action de l'État. Il s'agit particulièrement de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST), de l'Agence universitaire de documentation scientifique et technique (AUDIST) et du ministère de l'Industrie. Les mesures énoncées visent à agir sur l'offre pour l'augmenter, l'encadrer et la rendre adéquate aux besoins actuels, et sur la demande pour faire connaître ce nouveau secteur aux utilisateurs potentiels et les aider à tirer le meilleur parti de ce qui est disponible.

Les trois derniers articles tracent un panorama détaillé de l'activité reliée à la production, à la distribution et à l'utilisation de banques de données en France. Le premier, intitulé « Les objectifs des producteurs français de bases et banques de données », est une interview du président et de la vice-présidente du Groupement français des producteurs de bases et banques de données. Un tableau annexé nous donne une liste des membres de ce groupement.

Le deuxième article intitulé « Qui sont les serveurs ? » nous présente les principaux serveurs français avec leurs caractéristiques et les banques et bases de données qu'ils distribuent. Nous avons été surpris par l'importance du nombre de serveurs et nous nous sommes demandé si tous pourront subsister dans un marché qu'on dit restreint, surtout après avoir lu que la plupart des utilisateurs ont des réticences à se servir régulièrement de plus de deux ou trois logiciels.

Le dernier article, « Le point de vue des utilisateurs de bases et banques de données », a été élaboré par le Groupement des utilisateurs de bases et banques de données de l'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés. C'est un exposé juste et réaliste de toutes les opérations qui entourent l'interrogation en direct, avec les problèmes et frustrations ressentis par les utilisateurs. Tout y est abordé : des modalités de communication aux problèmes d'utilisation de plusieurs logiciels, des relations avec les producteurs et serveurs jusqu'à l'accès au document primaire. Il semble en effet qu'en France les utilisateurs s'organisent au sein de clubs et de groupements pour que leurs suggestions soient prises au sérieux par les autres partenaires du circuit de production et de distribution.

Il y a seulement quatre ou cinq ans, par rapport aux États-Unis, la France faisait figure de parent pauvre pour l'accès en conversationnel aux banques et bases de données. Aujourd'hui c'est un secteur en pleine expansion que nous présente ce numéro spécial de *Documentaliste : Sciences de l'information*. Bien entendu, dans l'avenir, les lois du marché de l'information conditionneront davantage

l'expansion des banques et surtout le foisonnement des centres serveurs lorsque les subventions de démarrage seront tarées. Toutefois, dans cette opération de rattrapage, on ne saurait minimiser l'importance d'une implantation bien planifiée de ces nouveaux « services informationnels ». À cet égard, il semble que le rôle d'un organisme interministériel de coordination comme la MIDIST ait été et demeure capital en France.

Christian Bielle

Bibliothèque

Université du Québec à Rimouski

Thésaurus Envirodoq. Gérard Nobrêga en collaboration avec Informatech France-Québec. Montréal, Informatech France-Québec, 1980. 437 p.

Le centre de documentation du ministère de l'Environnement du Québec en collaboration avec Informatech France-Québec a créé à l'été 1980 une banque de données bibliographiques nommée Envirodoq. La création de cette banque en langue française voulait faciliter le repérage des documents difficilement accessibles concernant les données biophysiques et socio-économiques reliées à l'environnement et couvrant le territoire québécois. Ces documents sont disséminés dans de nombreux centres de recherche gouvernementaux, universitaires ou privés donc peu accessibles à la majorité des spécialistes et au public en général. Pour faciliter l'utilisation de cette banque, on a mis au point un thésaurus qui fera l'objet de cette analyse.

L'approche proposée est la suivante : en se basant sur deux normes, soit *Documentation — Règles d'établissement du thésaurus en langue française*¹ de l'AFNOR et *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*² de l'ISO, nous évaluerons la construction et la méthode utilisées, les critères de choix et les relations entre les descripteurs.

Construction et méthode

Le *Thésaurus Envirodoq* se présente sous forme de cartable à anneaux et est divisé en trois parties : le texte de présentation, le thésaurus et les listes de termes spécialisés.

La première partie donne les informations nécessaires concernant la description et la structure de la banque de données et du thésaurus ainsi que la recherche en direct sur Envirodoq.

Le thésaurus proprement dit donne une liste alphabétique de 4000 termes représentant les notions retenues comme descripteurs et liées par des relations hiérarchiques et associatives. La majorité des descripteurs sont des unitermes qui

1. AFNOR, *Documentation — Règles d'établissement des thésaurus en langue française*, Paris, 1973, 20 p. (numéro Z47-100).
2. ISO, *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*, s.l., 1974, 14 p. (numéro ISO 2788-1974 (F))

sont complétés par des termes pré-coordonnés avant d'être introduits dans le système.

Pour construire le thésaurus, le concepteur a utilisé la méthode synthétique ou globale plutôt que la méthode analytique. Après avoir consulté les sources de référence existantes, huit thésauri pertinents aux sciences de l'environnement ont été retenus desquels on a tiré les termes compatibles avec les champs couverts pour constituer une première version. Selon la norme de l'ISO, l'analyse de la terminologie des thésauri doit s'effectuer par les experts du domaine. Il nous est difficile d'évaluer cet aspect puisqu'on ne mentionne pas s'il y a eu consultation des spécialistes de l'environnement lors de l'élaboration du thésaurus. On peut aussi se demander si la pertinence et l'exhaustivité des termes retenus sont adéquates. D'après la norme de l'AFNOR, la méthode synthétique ou globale permet une liste hiérarchisée mais ne contient pas nécessairement tous les termes fondamentaux de la discipline.

On spécifie dans le texte de présentation qu'on a établi dix-sept regroupements par thèmes qui identifient les caractéristiques fondamentales de l'environnement. Ceux-ci sont appelés descripteurs obligatoires, c'est-à-dire que tous les documents devront être indexés par au moins un de ces dix-sept thèmes.

Si on veut faire la comparaison entre les dix-sept thèmes et la liste des 4 000 descripteurs, on peut s'interroger sur le lien ou la relation entre les deux. Après observation, il nous est difficile d'établir ce lien. Il aurait été intéressant, s'il existe, de le représenter graphiquement, par exemple à l'aide de schémas fléchés.

Quant à la troisième partie, elle regroupe douze listes spécialisées dont la majorité sont de nature taxonomique. On remarque que les espèces sont écrites uniquement en français. On aurait pu les compléter par le nom latin équivalent étant donné que certains utilisateurs ne les connaissent souvent que sous l'une des deux langues. Dans le cas de la famille, les noms figurent en latin, pour des raisons grammaticales. Nous suggérons que ces noms soient en français et en latin pour les raisons mentionnées ci-haut.

Critères de choix et relations entre descripteurs

Il faudrait observer la fréquence assez élevée de la pré-coordination des descripteurs. Les raisons apportées sont soit que le descripteur pré-coordonné correspond à un terme spécialisé, soit que la post-coordination d'unitermes ne donnerait pas le sens obtenu par la pré-coordination de ces unitermes. Cependant, après une certaine analyse, de nombreux exemples démontrent que ceci n'est pas justifié. Pour n'en citer que quelques-uns : la série TRAITEMENT (TRAITEMENT DÉCHET, TRAITEMENT EAU, TRAITEMENT POLLUTION...), la série ÉROSION (ÉROSION BERGE, ÉROSION CHENAL...), la série GESTION

(GESTION EAU, GESTION FAUNE...), etc.

Il nous semble ainsi que la règle établissant qu'un descripteur (qu'il soit uniterme ou de plusieurs termes) doit représenter un seul concept n'est pas respectée, lorsque l'on crée un descripteur comme MOUVEMENT EAU DANS SOL ou Puits ÉLIMINATION DÉCHET.

Au niveau de la spécificité de la terminologie, après une analyse superficielle, nous pouvons constater que le thésaurus semble assez bien couvrir les domaines de l'environnement. Dans certains cas, le vocabulaire est beaucoup plus développé que celui que nous utilisons (exemple : BARRAGE) mais au niveau de la terminologie des centrales et des énergies ceci ne conviendrait pas à nos besoins actuels.

Par la fréquence d'utilisation des descripteurs lors des interrogations de la banque de données, il sera possible de déterminer s'il y aura à effectuer certaines modifications au niveau de la spécificité ou de la généralité des descripteurs. Il faut éviter de garder un terme peu employé pour ne pas alourdir le thésaurus par des descripteurs caractérisant peu ou pas de documents. D'autre part, un terme trop souvent utilisé ne sera plus significatif. Néanmoins, tout est question de jugement et un terme, même très fréquemment employé, peut être utile à la recherche documentaire ; un terme très peu utilisé peut représenter une notion très particulière et bien définie ne pouvant être qualifiée par un autre terme.

À première vue, les critères pour la forme substantive et le nombre sont respectés. Les adjectifs associés au nom se retrouvent dans le thésaurus (exemple : INONDATION RÉGIONALE, CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL). On observe aussi l'absence de notes explicatives (ajoutant une précision aux descripteurs) et ceci s'explique très probablement par l'usage fréquent de la pré-coordination.

Les descripteurs sont dactylographiés en majuscule sans signes diacritiques mais les descripteurs des relations hiérarchiques et associatives sont écrits en minuscule avec signes diacritiques. Dans l'ensemble, la disposition des descripteurs est claire.

Pour indiquer les rapports entre les descripteurs de ce thésaurus, le concepteur n'a retenu que les relations hiérarchiques et associatives. Aucune relation d'équivalence n'y apparaît. Ceci constitue une lacune car la relation d'équivalence permet à l'utilisateur du thésaurus de retrouver à partir d'un non-descripteur le terme accepté et vice versa. Par exemple : LIGNE DE TRANSPORT EM LIGNE TRANSMISSION et LIGNE TRANSMISSION EP LIGNE DE TRANSPORT.

Nous avons essayé d'effectuer des recherches bibliographiques sur trois sujets différents. Nous ne critiquons pas ici le mode d'interrogation ni la sortie mais suggérons seulement un changement au niveau du programme informatique. Certains descripteurs (exemple : PASSE MIGRATOIRE, PASSAGE POISSON) se retrouvent dans le

thésaurus et donnent comme réponse « clef inexistante » lors de l'interrogation de la banque de données. Ceci laisse croire que nous avons interrogé par un non-descripteur alors qu'il faut plutôt déduire qu'il n'y a pas de document indexé par ce terme dans la banque. Dans de tels cas, il serait plus justifié d'obtenir la réponse suivante :

PASSAGE POISSON
NOMBRE DE DOCUMENT(S) = 0

La réponse « clef inexistante » serait conservée pour les non-descripteurs.

Conclusion

Étant donné le contexte évolutif de cette discipline, les indexeurs peuvent créer de nouveaux termes qui pourront éventuellement être retenus comme descripteurs. Le thésaurus devrait être périodiquement mis à jour pour exprimer le plus fidèlement possible les nouvelles notions tout en tenant compte des recommandations suggérées précédemment.

Comme premier essai de mise au point d'un thésaurus en langue française adapté aux besoins du milieu québécois en matière environnementale, nous apprécions cet effort et nous espérons dans un proche avenir une meilleure collaboration entre les différents organismes documentaires dans ce domaine afin de permettre une plus grande uniformisation des termes du thésaurus.

Lise Mongeau

Diane Sauvé

Centre de documentation
Direction Environnement
Hydro-Québec
Montréal

Thériault, Michel. Les instituts de vie consacrée au Canada depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui; notes historiques et références. The Institutes of Consecrated Life in Canada from the Beginning of New France up to the Present; historical notes and references. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada/National Library of Canada, 1980. 295 p.

Nous avons eu l'occasion, à quelques jours d'intervalle, de parcourir deux ouvrages dont la thématique est voisine et qui, tous deux, de façon différente, se présentent comme des chefs-d'œuvre. L'un, chef-d'œuvre de l'édition, s'intitule *Les ordres religieux : la vie et l'art*, et est publié chez Flammarion. L'autre, nous le disons tout de suite, chef-d'œuvre de méthodologie, de recherche : c'est l'ouvrage de Michel Thériault dont il sera question dans ce compte rendu.

Cet ouvrage aurait pu se diviser en deux grandes parties. La première aurait regroupé « l'introduction méthodologique », les « notions élémentaires sur le cadre canonique de la vie consacrée » et les « notes sur la pratique bibliothéconomique ». La deuxième partie, la partie principale de ce volume, aurait été constituée par les

« notes historiques sur les instituts de vie consacrée au Canada ». Et on aurait pu maintenir les importants appendices et les index essentiels.

L'auteur a préféré adopter une division par chapitre. Cette décision se défend. Comme aussi celle de subdiviser de façon décimale le contenu de chaque chapitre. Mais ces subdivisions, pour cartésiennes qu'elles paraissent, finissent par dérouter et plonger dans un labyrinthe.

Comme le titre l'indique, l'ouvrage est bilingue, le texte en langue française voisinant le texte en langue anglaise. Les vérifications que nous avons faites ont confirmé une bonne conformité entre les deux textes. Seuls, bien sûr, les exemples ont quelquefois dû être adaptés, ne revêtant pas la même signification dans l'une et l'autre langues.

Il faut absolument lire... et peut-être relire... les 45 premières pages, c'est-à-dire, « l'introduction méthodologique » et les « notions élémentaires ». Ces propos sont ceux d'un spécialiste qui, de toute évidence, est familier avec son sujet. Nous prétendons qu'il y a, dans ces pages, plus qu'un élément de culture historique ou canonique. Il y a une condition de compréhension du corps de l'ouvrage.

L'objectif poursuivi par l'auteur « est de renseigner le lecteur sur chaque institut de vie consacrée au Canada : nom, histoire, présence au Canada, autres formes du nom ». Désormais essentiel dans toutes les salles de catalogue, cet ouvrage se situe nettement dans le cadre de l'établissement d'un fichier d'autorité, si possible uniforme, à travers le pays et conforme à la vérité historique.

L'auteur a relevé 448 instituts de vie consacrée, soit 431 catholiques, 5 orthodoxes et 12 anglicans. Pour chaque institut, il trace un historique habituellement bref, situé dans le temps et dans le lieu son implantation en terre canadienne s'il y a lieu. Et conformément aux RCAA1 (règle 96A) et 2 (règle 24.3D), il établit le nom conventionnel et les noms de renvoi.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler les six index : un index alphabétique des noms d'instituts, un index onomastique des fondateurs et autres collaborateurs, un index alphabétique des instituts fondés au Canada ou fondés à l'étranger par des Canadiens, un index onomastique des fondateurs et autres collaborateurs canadiens, un index des termes canoniques de langue française et un index des termes canoniques de langue anglaise.

Pour rédiger un tel ouvrage, il fallait être canoniste, historien, bibliothécaire et... bilingue. Notre profession a la chance qu'un de ses membres réunisse ces qualifications. Aussi, nous pensons que, dans son domaine, cet ouvrage deviendra un « classique ».

Jean-Rémi Brault

Conservateur en chef
Bibliothèque nationale du Québec
Montréal